



**ANNEXE 4-1 - DESCRIPTION DES BIENS
POUR LES OPÉRATIONS DE TYPE I OU II : INSTALLATION OU
AGRANDISSEMENT OU RÉUNION D'EXPLOITATIONS AGRICOLES OU
PARTICIPATION À UNE AUTRE EXPLOITATION**

DESCRIPTION DES BIENS, OBJET DE LA DEMANDE

Biens agricoles

/// Terre /// Hors-sol

Nature de l'opération

/// Achat /// Bail /// Donation /// Reprise /// Autre

Date envisagée du transfert : ___ / ___ / ___

Terres

Superficie : ___ ha ___ a ___ ca dont SAU : ___ ha ___ a ___ ca

Terres en agriculture biologique : /// Oui /// Non

Terres situées dans une zone spécifique à contraintes environnementales : /// Oui /// Non

Préciser le nom du bassin versant : _____

Bâtiments (hors production hors-sol)

Le transfert porte aussi sur des bâtiments ? /// Oui /// Non

Si oui, il s'agit de : /// Bâtiments d'habitation /// Bâtiments d'exploitation

Bâtiments et productions hors-sol ajoutés à l'exploitation

Bâtiments : /// Nouveau /// Ancien

Type(s) (hangars, étables, ...) : _____

Le cas échéant :

• État de la procédure relative aux installations classées : dossier déposé le : ___ / ___ / ___

La procédure fait-elle l'objet d'une enquête publique ? /// Oui /// Non

Si oui, veuillez indiquer la date de clôture prévue de l'enquête : ___ / ___ / ___

• Permis de construire : Dossier déposé le : ___ / ___ / ___

Bâtiment repris

Type d'élevage hors sol	Unités (nombre, effectif ou m²)
Veaux de boucherie nombre de places autorisées	
Volailles : Nature de la production : _____ Renseigner nombre de places et m² ci-dessous : Surface de poulailler autorisée (m²) : _____ Nombre de places de volailles autorisées : _____	
Nombre de places de truies autorisées	
Nombre de places de porcs à l'engraissement autorisées	
Lapin (nombre de cages mère autorisés)	
Canards à gaver (nombre de places autorisées)	
Autres : préciser : _____	Indiquer le CA* de l'atelier :
Autres : préciser : _____	Indiquer le CA* de l'atelier :
Autres : préciser : _____	Indiquer le CA* de l'atelier :

* CA : Chiffres d'affaires

P4.1- Reprise par le conjoint	Si concerné demandé	Justificatifs MSA attestant de la durée d'affiliation et de son statut
P4.2- Installation	Si concerné demandé	Diplôme de niveau égal ou supérieur au baccalauréat professionnel spécialisé « conduite et gestion de l'exploitation agricole » ou au BPREA ou d'un diplôme reconnu de niveau IV agricole 3P agréé, Attestation de réalisation du stage 21 heures Etude économique de nature à justifier du sérieux et de la réalité du projet
P5- ZSCE	Si concerné demandé	Justificatifs permettant d'appréhender l'impact du gain de foncier
P6- Compensation	Si concerné demandé	Justificatifs prouvant le départ non volontaire (expropriation....) et la perte de surface
P7- Parcelles enclavées ou de liaison	Si concerné demandé	Plan permettant de localiser les parcelles de liaison ou enclavées
Sous-priorité- Agriculture biologique	Si concerné demandé	Exploitation du cédant et/ ou du demandeur engagée en agriculture biologique : dernière attestation de contrôle de l'organisme certificateur ou attestation d'engagement en agriculture biologique
Sous priorité- Perte de plan d'épandage	Si concerné demandé	Exploitation voulant restaurer son plan d'épandage pour rester non assujetti au traitement des effluents : justificatifs d'un besoin de restauration de plan d'épandage

Liste des pièces à joindre

Veillez lire l'ensemble des pièces à joindre et joindre à votre demande les justificatifs correspondants. Les **pièces exigées sont indispensables** pour que votre dossier soit considéré comme **complet**. Certaines pièces sont demandées pour déterminer le nombre d'UTA à prendre en compte sur l'exploitation et calculer la dimension économique de l'exploitation pour la comparer aux demandes concurrentes. Leur **absence peut vous pénaliser** soit en ne prenant pas en compte la main d'œuvre salarié dans le calcul des UTA, soit en vous considérant dans la dernière priorité en tant qu'actif travaillant à temps complet à l'extérieur. Enfin d'autres pièces demandées correspondent à des situations particulières permettant de **relever d'une priorité ou d'une sous-priorité spécifique du SDREA** (installation, agriculture biologique, restauration du plan d'épandage, compensation de terres, reprise par le conjoint, terres en ZSCE, réinstallation après expropriation...) ; en l'absence de ces pièces, la demande ne pourra pas être classée au titre de ces priorités ou de ces sous-priorités et de ce fait **votre demande pourra être considérée comme moins prioritaire que celles des concurrents**.